RÉSEAU CIVAM
CAMPAGNES VIVANTES

RAPPORT FINANCIER 2019

LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2019 marque une nouvelle étape dans la consolidation des comptes de l'association avec un résultat positif de 21 198 €.

Les charges d'exploitation sont de 1 901 368 €, soit + 2,75% par rapport à 2018. Cette hausse s'explique notamment par la finalisation du CASDAR ACCESSIBLE avec des frais directs pour l'organisation du séminaire final et pour la publication des livrables. Dans le détail, le poste des « achats et prestations » a augmenté de 39 096 € s'expliquant par les conventions avec tiers dans le cadre des projets CASDAR Innovation et Partenariat (ACCESSIBLE, TRANSAE) ou de projets multi-partenariaux (ACCtion 30 000). Les services extérieurs sont stables malgré la location de bureaux supplémentaires à Cesson (depuis septembre) et à Eurre (depuis décembre). Les autres services extérieurs sont en légère baisse et notamment le poste « voyages et déplacements » avec sans doute les premiers bénéfices de la mise en place de moyens de visio-conférence. Les salaires et charges salariales baissent de – 38 000 €, par l'absence non remplacée d'une salariée en arrêt maladie puis mi-temps thérapeutique jusqu'à fin octobre et par un congé maternité non remplacée non plus. Il y a également eu deux ruptures conventionnelles dont le coût a bien été imputé en 2019. A noter qu'une provision pour solde RTT 2019 a été réservée pour un montant de 14 000 € et qu'une provision sur les subventions MCDR d'un montant de 20 484 € pour couvrir le risque de non versement compte tenu des incertitudes de calcul des instructeurs. Enfin, les charges exceptionnelles sont de 12 070 € soit – 25,8% par rapport à 2018.

Les produits d'exploitation se montent à 1 919 085 €, soit + 0 ,71%. Nous constatons une légère érosion des ventes et des prestations pour cette année 2019 (- 3,46%). Le montant des subventions publiques et privées reste stable en 2019, alors que le montant des cotisations baisse de 3% (du fait de la disparition ou de la mise en sommeil de groupes). Les produits exceptionnels augmentent de 5 114 € par l'imputation de produits sur exercices antérieurs.

La conjugaison de notre recherche de financements, de la rigueur de nos comptes de réalisation avec une volonté de maîtrise accrue des dépenses a permis la réalisation d'un résultat bénéficiaire sur 2019. Ce résultat va permettre d'amorcer la reconstitution des fonds propres de l'association. Toutefois, l'équipe des salarié·es a souffert d'une forte surcharge de travail liée à plusieurs difficultés (absences non remplacées, départs…), il convient donc de les remercier de leur engagement et de la qualité de leurs travaux qui ont contribué à ce résultat. N'oublions pas non plus que depuis la fusion en 2016, notre charge administrative a été très lourde avec la gestion en tant que chef de file de 3 CASDAR nationaux (Mag Pro, Accessible et Transaé) et d'1 RMT (alimentation locale). A partir de 2020, nous connaîtrons une décrue avec un seul CASDAR encore en cours jusqu'au milieu de l'année 2020.

Compte tenu des incertitudes sur des financements structurants, sachez que les administrateurs·trices et les salarié·es de l'équipe restent mobilisées pour consolider le modèle économique de Réseau CIVAM. Trois objectifs pour nous, à savoir la diversification des financements, les alternatives ou adaptations pour les formations (certification) et enfin la mise en place d'outils de gestion optimisés.

Tous ces chantiers sont évidemment à mutualiser à l'échelle de notre réseau pour des CIVAM plus robustes et plus autonomes !

Antoine DELAHAIS
Trésorier

JEAN-LUC PIERRELEE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

7 RUE DE LA REPUBLIQUE
93160 NOISY LE GRAND
TEL : 01.48.83.50.58
POR :06.62.60.66.89
Email : jeanluc.pierrelee@orange.fr

ASSOCIATION RESEAU CIVAM

Siège social :
58 Rue Regnault
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

Sommaire

1 - Opinion 2
2 - Fondement de l'opinion 2
2.1 - Référentiel d'audit 2
2.2 - Indépendance 2
3 - Justification des appréciations 2
4 - Vérification des documents adressés aux adhérents 3
5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels 3
6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels 3

Mesdames, Messieurs,

1 - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESEAU CIVAM relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport et caractérisés par :

-	Total du bilan	1 802 562 €
-	Produits d'exploitation	1 919 085 €
-	Résultat net comptable	21 198 €

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 - Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

J'ai réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

a) les produits d'activité sont comptabilisés selon le principe d'engagement (Dettes et créances). Les conventions sont enregistrées pour leur montant total. Ces associations tiennent également une comptabilité analytique par projets En fonction de l'état d'avancement du projet, la quote-part non encore réalisée est comptabilisée en produits constatés d'avance, ainsi que les financements des années suivantes des conventions pluriannuelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans la cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4 - VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Noisy le grand, le 8 Avril 2020,

Jean Luc PIERRELEE
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 07/04/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	7 188,45	7 188,22	0,23	0,00	21,00	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	23 317,47	19 966,67	3 350,80	0,19	3 411,69	0,17
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	90,00		90,00	0,00	90,00	0,00
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	1 751,25		1 751,25	0,10	1 751,25	0,09
Prêts						
Autres immobilisations financières	13 794,74		13 794,74	0,77	13 794,74	0,69
TOTAL (I)	***46 141,91***	***27 154,89***	***18 987,02***	1,05	***19 068,68***	0,96
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	50 074,78	12 892,80	37 181,98	2,06	41 810,42	2,10
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	204 501,59		204 501,59	11,35	224 756,88	11,30
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 301,83		3 301,83	0,18	1 192,37	0,06
. Personnel						
. Organismes sociaux	0,10		0,10	0,00	3 378,33	0,17
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 286 546,87	23 124,10	1 263 422,77	70,09	1 281 883,76	64,46
Valeurs mobilières de placement	6,73		6,73	0,00	6,73	0,00
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	272 670,59		272 670,59	15,13	414 750,97	20,86
Charges constatées d'avance	2 489,48		2 489,48	0,14	1 709,98	0,09
TOTAL (II)	**1 819 591,97**	**36 016,90**	**1 783 575,07**	98,95	**1 969 489,44**	99,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***1 865 733,88***	***63 171,79***	***1 802 562,09***	100,00	***1 988 558,12***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 — Présenté en Euros — Edité le 07/04/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	486 638,70	27,00	437 307,60	21,99
Ecarts de réévaluation				
Réserves	25 334,00	1,41	25 334,00	1,27
Report à nouveau	-298 824,91	-16,57	-298 824,91	-15,02
Résultat de l'exercice	21 198,03	1,18	49 331,10	2,48
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***234 345,82***	13,00	***213 147,79***	10,72
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	22 684,90	1,26	22 684,90	1,14
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	503,00	0,03		
Fournisseurs et comptes rattachés	688 548,54	38,20	571 068,82	28,72
Autres	188 436,80	10,45	229 560,83	11,54
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	668 043,03	37,06	952 095,78	47,88
TOTAL(IV)	***1 568 216,27***	87,00	***1 775 410,33***	89,28
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**1 802 562,09**	100,00	***1 988 558,12***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Présenté en Euros Edité le 07/04/2020

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	32 703,55		32 703,55	15,25	31 423,65	14,15	1 280	4,07
Production vendue de biens								
Prestations de services	181 676,15		181 676,15	84,75	190 661,56	85,85	-8 985	-4,70
Montants nets produits d'expl.	***214 379,70***		***214 379,70***	100,00	***222 085,21***	100,00	***-7 706***	-3,46
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 601 370,94	746,98	1 603 706,03	722,11	-2 336	-0,14
Cotisations			39 670,07	18,50	41 049,59	18,48	-1 379	-3,35
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			30 848,50	14,39	24 451,35	11,01	6 397	26,16
Reprise sur provisions, dépréciations			14 072,18	6,56	14 182,67	6,39	-110	-0,77
Transfert de charges			18 744,45	8,74			18 744	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			***1 704 706,14***	795,18	***1 683 389,64***	757,99	***21 317***	1,27
Total des produits d'exploitation (I)			***1 919 085,84***	895,18	***1 905 474,85***	857,99	***13 611***	0,71
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			558,26	0,26	640,74	0,29	-82	-12,80
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***558,26***	0,26	***640,74***	0,29	***-82***	-12,80
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			14 993,59	6,99	9 879,66	4,45	5 114	51,77
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***14 993,59***	6,99	***9 879,66***	4,45	***5 114***	51,77
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***1 934 637,69***	902,44	***1 915 995,25***	862,73	***18 642***	0,97
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			***1 934 637,69***	902,44	***1 915 995,25***	862,73	***18 642***	0,97
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises			5 807,82	2,71	-9 095,88	-4,09	14 902	163,85
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			517 748,67	241,51	478 652,75	215,53	39 096	8,17
Services extérieurs			130 168,08	60,72	110 923,84	49,95	19 245	17,35
Autres services extérieurs			291 672,66	136,05	295 426,56	133,02	-3 754	-1,26
Impôts, taxes et versements assimilés			46 969,18	21,91	44 959,40	20,24	2 010	4,47
Salaires et traitements			626 623,98	292,30	638 584,26	287,54	-11 961	-1,86
Charges sociales			237 393,16	110,74	257 922,50	116,14	-20 529	-7,95
Autres charges de personnel			9 233,11	4,31	16 897,98	7,61	-7 664	-45,35
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Présenté en Euros Edité le 07/04/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 201,64	1,03	1 867,56	0,84	334	17,89
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	33 376,57	15,57	14 072,18	6,34	19 304	137,18
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	174,00	0,08	176,81	0,08	-2	-1,13
Total des charges d'exploitation (I)	***1 901 368,87***	886,92	***1 850 387,96***	833,19	***50 981***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	12 070,79	5,63	16 276,19	7,33	-4 206	-25,83
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	***12 070,79***	5,63	***16 276,19***	7,33	***-4 206***	-25,83
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***1 913 439,66***	892,55	***1 866 664,15***	840,52	***46 775***	2,51
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***21 198,03***	9,89	***49 331,10***	22,21	***-28 133***	-57,02
TOTAL GENERAL	***1 934 637,69***	902,44	***1 915 995,25***	862,73	***18 642***	0,97

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ANNEXE

aux comptes annuels présentés en euros
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Réseau CIVAM est une association loi 1901 créée en 2016 par la fusion de trois associations :

- La Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FNCIVAM)
- Le Réseau Agriculture Durable (RAD)
- L'Association de Formation et d'information pour les initiatives rurales (AFIP)

Le Réseau CIVAM fédère et anime des collectifs locaux composés de paysans, habitants et acteurs du monde rural autour du principe fondateur et partagé de l'éducation populaire.
L'objet de l'association s'inscrit dans une perspective de transformation sociale en intervenant plus spécifiquement pour :

- La promotion d'une agriculture durable, innovante, territorialisée
- La promotion de territoires ruraux vivants et solidaires par la création d'activités, la relocalisation de l'économie
- Le décloisonnement des acteurs et le dialogue territorial
- L'émancipation intellectuelle, sociale et économique des membres adhérents

Réseau CIVAM a pour mission principale l'animation, la vitalité et le développement de son réseau de membres adhérents. A cette fin, il conduit les missions suivantes :

- la capitalisation, l'analyse et la diffusion des initiatives
- la veille et la prospective
- la représentation et le plaidoyer
- la mise en lien avec les associations de consommateurs, de protection de l'environnement, de santé et avec la société civile
- la contribution à l'élaboration des politiques publiques
- l'information, la formation et la communication
- la mise en œuvre de toutes actions en cohérence avec l'objet de l'Association.

Réseau CIVAM mène également des études et des recherches sur ses domaines d'activités, avec ses membres adhérents et en lien avec les organismes de recherche, d'enseignement supérieur ou tout autre partenaire approprié. Il a également une vocation à nouer des partenariats européens ou internationaux.

Le réseau CIVAM représente environ 130 groupes et fédérations en France dans 17 régions.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 802 562,09 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 21 198.03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/04/2020 par les dirigeants.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix de vente, ce dernier représentant le coût de production.
- Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Il n'y a pas de dérogation aux principes comptables, ni de changement de méthode comptable sur l'exercice.

ANNEXE

aux comptes annuels présentés en euros
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN ACTIF

A. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenues sont les suivantes et les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 46 142 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 188			7 188
Immobilisations corporelles	21 197	2 120		23 317
Immobilisations financières	15 636			15 636
TOTAL	***44 022***	***2 120***		***46 142***

Amortissements et provisions d'actif = 27 155 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 167	21		7 188
Immobilisations corporelles	17 786	2 181		19 967
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***24 953***	***2 202***		***27 155***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	7 188	7 188	0	de 1 à 3 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	509	305	204	5 ans.
Matériel de bureau et informatique	19 840	16 730	3 110	de 1 à 3 ans
Mobilier	2 969	2 932	37	de 4 à 5 ans
TOTAL	***30 506***	***27 155***	***3 351***	

Les immobilisations financières sont composées de :

- Parts sociales auprès des banques pour 1 841.25 €
- Dépôt de garantie sur la location du siège social 11 223.74 €
- Dépôt de garantie sur la location à Rennes 1 654.41 €
- Solde dépôt de garantie AFIP 916.59 €

B. Etat des stocks et encours = 50 075 E

Etat des stocks et encours	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la Clôture
Stocks de marchandises	55 883	50 075	55 883	50 075
TOTAL	***55 883***	***50 075***	***55 883***	***50 075***

Il s'agit des stocks de cahiers techniques (35 258 €) et de publications diverses (14 817 €) au 31/12/2019.

C. Etat des créances = 1 510 635 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 795		13 795
Actif circulant & charges d'avance (1)	1 496 840	1 384 477	112 363
TOTAL	**1 510 635**	**1 384 477**	**126 158**

(1) Détail

	Total	*Plus d'un an*
Créances clients (comptes 411) :	*204 502*	
Autres créances (comptes 441) :	*1 280 407*	*112 363*
Associés compte 451	*5 280*	
Débiteurs divers :	*4 162*	
Charges constatées d'avance :	*2 489*	

D. Provisions pour dépréciation = 36 017 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise	A la clôture
Stocks et en-cours	14 072	12 893	14 072	12 893
Comptes de tiers	2 640	23 124		23 124
Comptes financiers				
TOTAL	***16 713***	***36 017***	***14 072***	***36 017***

Des provisions pour dépréciation des tiers ont été constatées à hauteur de 23 124 €, afin de tenir compte du risque de non recouvrement de certaines créances :

- le maintien de la provision de 2 640 € comptabilisée au 31/12/2017
- la comptabilisation d'une provision pour deux créances sur les projets MCDR ECLAT et MCDR USAGER.S

E. Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements (comptes 441)	1 280 407
Autres produits à recevoir	
TOTAL	1 280 407

F. Charges constatées d'avance = 2 489 E

Les charges constatées d'avance sont composées de charges dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur : assurances (391 €) et abonnements (2 098).

ANNEXE

aux comptes annuels présentés en euros
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

A. Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	437 308	49 331			486 639
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Ecarts de réévaluation	0				0
Réserves	25 334				25 334
Report à nouveau D	-298 825				-298 825
Excédent ou déficit de l'exercice	49 331	-49 331	21 198		21 198
Situation nette	**213 148**	**0**	**21 198**	**0**	**234 346**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	***213 148***	***0***	***21 198***	***0***	***234 346***

B. Etat de dettes = 1 567 713 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	22 685	22 685		
Fournisseurs	688 549	688 549		
Dettes fiscales & sociales	177 345	177 345		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	11 092	11 092		
Produits constatés d'avance	668 043	567 906	100 137	
TOTAL	***1 567 713***	***1 467 576***	***100 137***	

C. Charges à payer par postes du bilan = 426 985 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (408100)	334 589
TOTAL	***334 589***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. / conges payes (428200)	49 231
Pers. autres charges à payer (428600)	9 742
Charges sociales sur CP (438200)	25 191
Autres charges à payer (438600)	4 500
Formation continue (438673)	3 732
TOTAL	***92 396***

D. Produits constatés d'avance = 668 043 E

L'association tient une comptabilité analytique par projets. Les conventions sont enregistrées pour leur montant total. En fonction de l'état d'avancement du projet, la quote-part non encore réalisée est comptabilisée en produits constatés d'avance, ainsi que les financements des années suivantes des conventions pluriannuelles.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A. Ventilation du chiffre d'affaires = 214 380 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	32 704	15,25 %
Prestations de services	150 598	70,25 %
Produits des activités annexes	30 867	14,40 %
Rabais, remises & ristournes accord	211	0,10 %
TOTAL	***214 380***	***100.00 %***

B. Ventilation des autres produits d'exploitation = 1 704 707 E

Nature des produits	Montant	Taux
Subventions d'exploitation	1 601 371	93.94 %
Cotisations	39 670	2.33 %
Autres produits	30 849	1.81 %
Reprise de provisions, dépréciations	14 072	0.83 %
Transfert de charges	18 744	1.10 %
TOTAL	***1 704 707***	***100.00 %***

Il n'y a pas d'appel à la générosité du public et le Réseau Civam ne réalise pas de CER.

C. Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Produits et charges financiers

Le résultat financier s'élève à 558 E et concerne les rémunérations des livrets d'épargne.

Produits et charges exceptionnels

Les **charges exceptionnelles** s'élèvent à 12 071 E et concernent des régularisations des exercices antérieurs.
Les **produits exceptionnels** s'élèvent à 14 994 E et concernent des régularisations sur les produits activités et sociales des exercices antérieurs.

AUTRES INFORMATIONS

A. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.
Les administrateurs sont tous bénévoles et ne perçoivent pas de rémunération.

B. Effectif moyen

	Hommes	Femmes	Total
cadre	1,00	0,00	1,00
employé	8,00	8,93	16,93
Total	9,00	8,93	17,93

C. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagements hors bilan au 3/12/2019.

D. Filiales et participations

L'association ne détient aucune participation.

E. Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes

Le Cabinet Jean-Luc PIERRELEE assure la fonction de commissariat aux comptes. A ce titre, la rémunération de la mission de commissaire s'élève à 9 000 € TTC euros pour 2019.

JEAN-LUC PIERRELEE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

7 RUE DE LA REPUBLIQUE
93160 NOISY LE GRAND
TEL : 01.48.83.50.58
POR :06.62.60.66.89
Email : jeanluc.pierrelee@orange.fr

RESEAU CIVAM
58 Rue Régnault
75013 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES OPERATIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1- CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Sont considérées comme des conventions courantes conclues à des conditions normales l'ensemble des conventions passées entre l' Association RESEAU CIVAM et ses adhérents aux fins de réalisation des missions pour lesquelles des financements ont été obtenus pour la formation ou les autres actions de la fédération.

Il m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

2- CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

L'association Réseau Civam et INPACT GESTION, Réseau Civam est membre de l'association de loi 1901 « INPACT GESTION » située au 17, rue du bas village à CESSON-SEVIGNE (35). Cette association a pour objet de gérer les bureaux situés à l'adresse citée plus haut.

A ce titre :

a) INPACT GESTION refacture le loyer et les charges locatives a l'association en fonction de sa quote-part d'occupation de ces locaux soit 7 457 € pour 2019.

b) INPACT GESTION facture les frais annexes liés à la location (ménage, entretien, maintenance, photocopieur, déplacement, location de salle, taxe foncière et autres …)en fonction de la quote-part d'utilisation par RESEAU CIVAM. En 2019 ces charges représentent un montant global de 13 026 € .

Fait à Noisy le Grand, le 11 Mars 2020

RAPPORT FINANCIER 2019

Siège social
58 Rue Régnault
75013 PARIS
01 44 58 88 98
contact@civam.org

Site à Cesson Sévigné
17 Rue du Bas Village
CS 37725
35577 CESSON SEVIGNE
02 99 77 39 25

Site à Lyon
58 Rue Raulin
69007 LYON
06 44 08 79 59

Site à Eurre
150 Avenue de Judée
26400 Eurre
06 41 16 62 27

www.civam.org

RÉSEAU CIVAM
CAMPAGNES VIVANTES